



Journées Biennales des Géosciences et de l'Environnement 2018
12 Février 2018, UNIL, Lausanne

Les apports de l'Economie Institutionnelle
et de la *Political Ecology*
pour discuter des enjeux de l'ODD 6
Quelques illustrations issues du terrain

Catherine BARON, LEREPS, Sciences Po Toulouse, France
baron@ut-capitole.fr
Joana GUERRIN, CHROME, Université de Nîmes, France
joana.guerrin@unimes.fr

Plan de la présentation

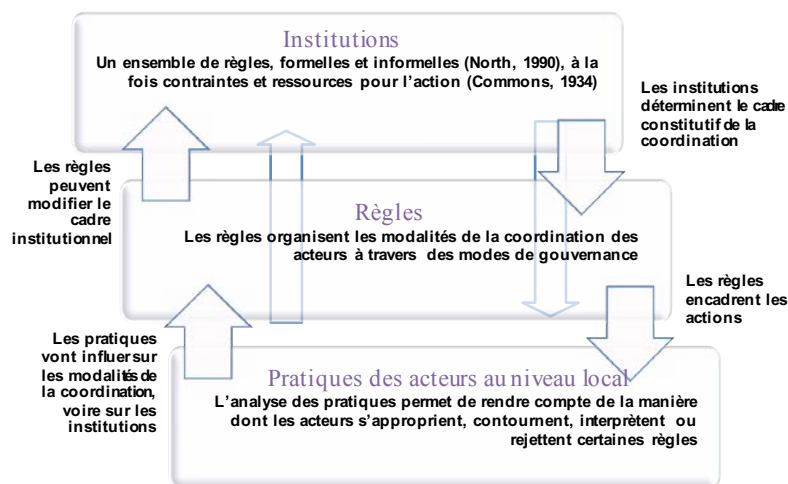
- 1. Croiser l'analyse institutionnelle et la Political Ecology : similarités et spécificités
- 2. Illustration : « Déconstruire » quelques idées reçues relative à la gouvernance de l'eau

1. Croiser l'analyse institutionnelle et la Political Ecology similarités et spécificités

ODD 6

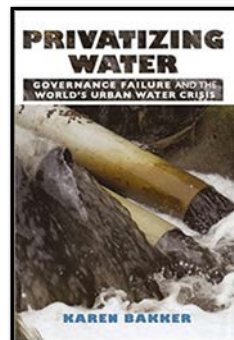
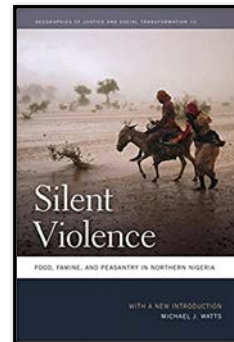
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Institutionnalisme Interpréter la nature de la coordination entre acteurs



Political Ecology

- Géographie humaine et Anthropologie
- Chercheurs et société civile
- Lien entre la société et son environnement
- Protection de l'environnement => enjeux socio-politiques
- Contributions à l'accès à l'eau



Similarités et spécificités

SIMILARITES

- ✓ Dynamique
- ✓ Action collective
- ✓ Conflit non vu comme un problème
- ✓ Aspects territoriaux
- ✓ Méthodologie
- ✓ Déconstruire les « idées reçues »
- ✓ Le marché comme construit social
- ✓ Importance des relations de pouvoir

SPECIFICITES

Analyse institutionnelle

- ✓ Emergence du marché
 - ✓ Marchés locaux de l'eau
 - ✓ Tarification

Political Ecology

- ✓ Matérialité de l'eau
- ✓ Le marché comme instrument

Complémentaires !

2. Illustration

« Déconstruire » quelques idées reçues relatives à la gouvernance de l'eau



Sao Paulo



Ouagadougou

Postulat Accès à l'eau comme facteur de réduction de pauvreté
Mais quel accès ?

- ✓ **Equité sociale : Mesures classiques et limites : Tarification sociale, Branchements sociaux**
- ✓ **Prix de l'eau élevé au Burkina (pression sur la ressource), malgré système péréquation (équité territ)**
- ✓ **Originalité : Maintien des Bornes Fontaines avec l'universalisation du modèle de réseau (centralisé-décentralisé?), Facturation**

→ **Quelles alternatives au modèle du réseau ?**

Postulat Pauvres localisés dans les quartiers irréguliers des périphéries urbaines, dans des «bidonvilles»

- ✓ **Burkina : « Petite prospérité » dans les quartiers précaires**
- ✓ **Terrain expérimentation pour modèle des petits opérateurs privés (POP) dans non loti**
- ✓ **Revendeurs d'eau informels : quelle régulation ? Raisonner en termes de service, de modalités de transaction, et pas seulement de prix**

→ **Quelles populations cibles de ces politiques ?**

Postulat La gestion déléguée au privé est plus efficace que la gestion publique ou « communautaire »

- ✓ Un cas de gestion publique présenté comme un vitrine d'une « success story » en Afrique de l'Ouest (Burkina)
- ✓ Hybridation des règles de gouvernance :
Cas de gestion déléguée au privé dans les quartiers non lotis ou dans le semi-urbain
- Une gestion communautaire critiquée (inégalités, manque de transparence)

Postulat La gestion publique est davantage « sociale »

- ✓ Sao Paulo : Sabesp
- ✓ Crise hydrique (2013-2015)
- ✓ Gestion centralisée
- ✓ Enjeux électoraux : Négation de la crise
- ✓ Réponses techniques
 - ✓ Diminution de la pression
 - ✓ Effets : inégalités
 - ✓ Transferts d'eau
 - ✓ Faible gestion de la demande
 - ✓ Prochaine crise ?

Conclusion

- Renouveler nos regards sur l'accès à l'eau
- Articulation ressource/service
- Co-construire questionnements
- « Good practices » non universelles





Journées Biennales des Géosciences et de l'Environnement 2018
12 Février 2018, UNIL, Lausanne

Les apports de l'Economie Institutionnelle
et de la *Political Ecology*
pour discuter des enjeux de l'ODD 6
Quelques illustrations issues du terrain

Catherine BARON, LEREPS, Sciences Po Toulouse, France
baron@ut-capitole.fr
Joana GUERRIN, CHROME, Université de Nîmes, France
joana.guerrin@unimes.fr



Annexe :
Le modèle des POP à Ouagadougou

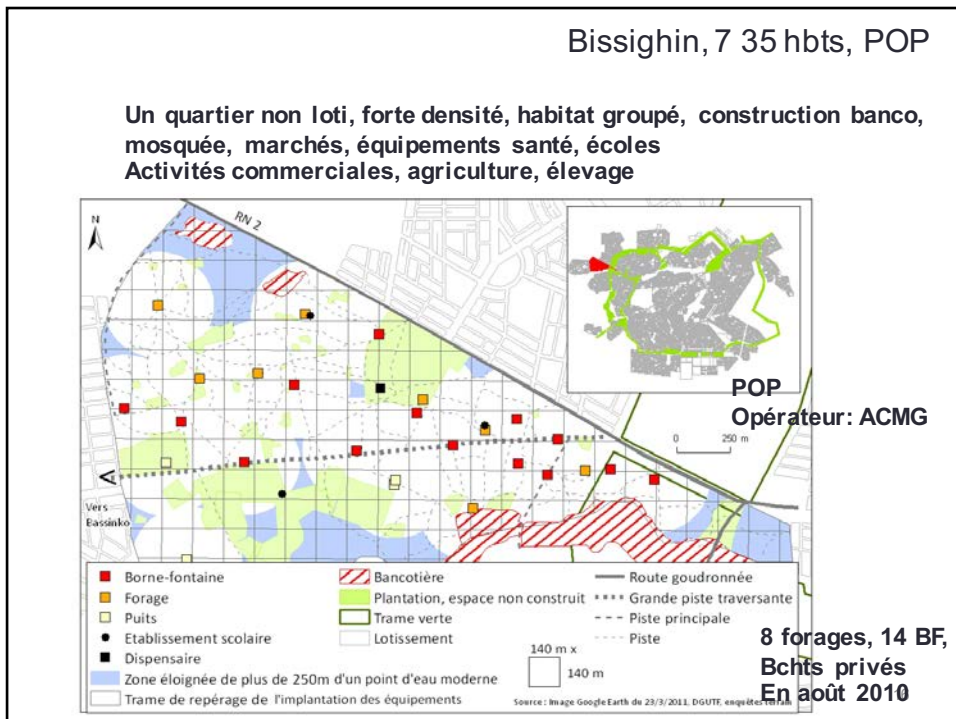
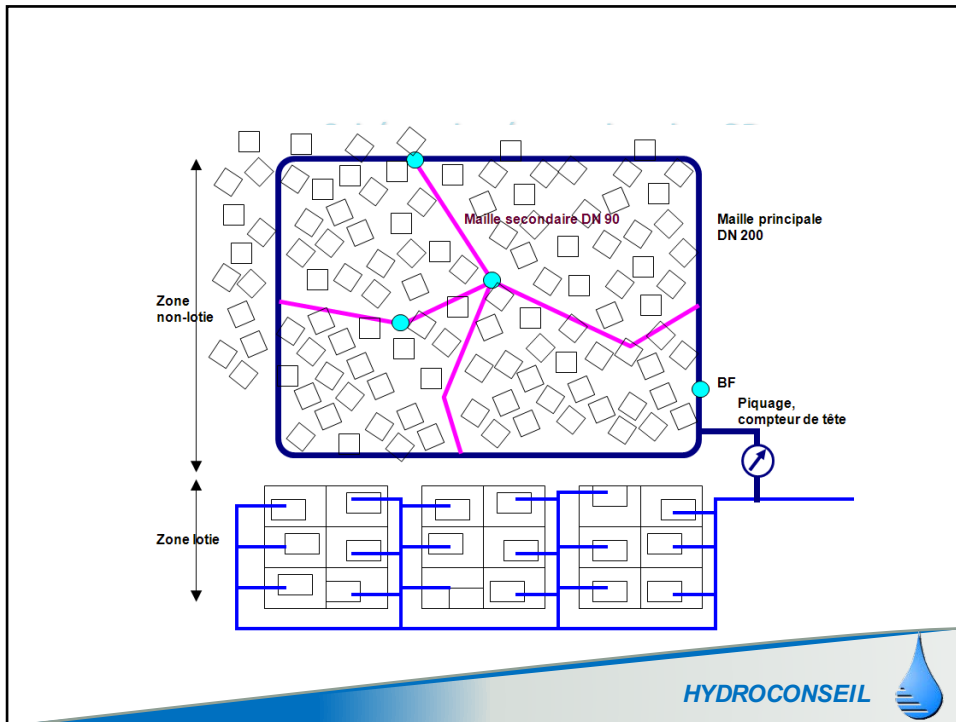
Modèle Petits Opérateurs Privés (POP) : Onea/POP/Maires
Financement AFD, Accompagnement Hydroconseil

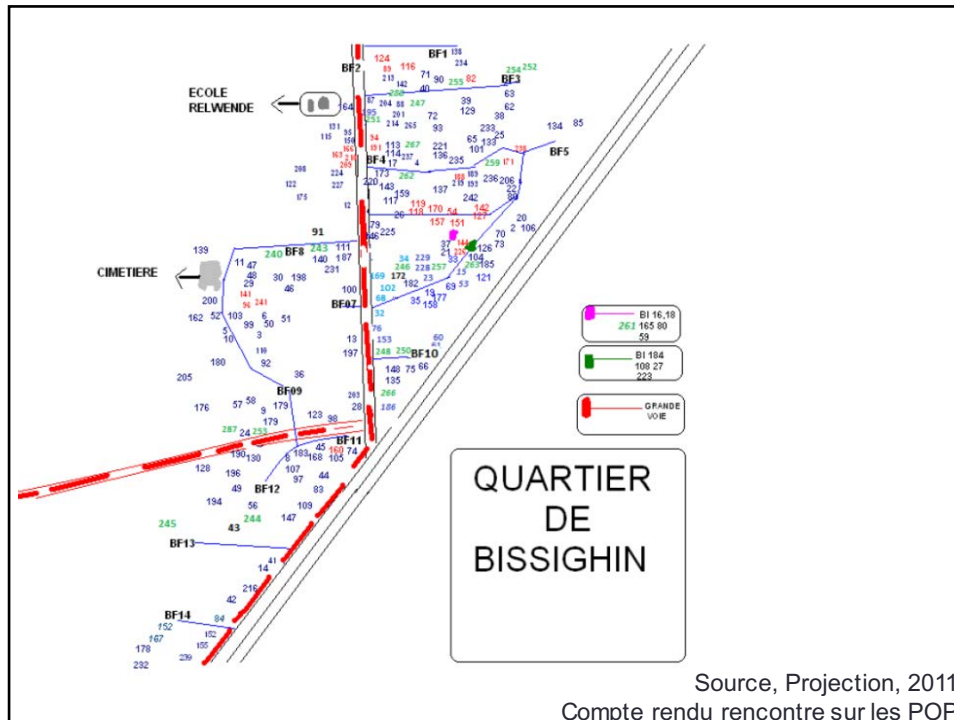
- Un modèle diffusé par bailleurs à l'échelle internationale sous des modalités diverses selon contextes
- Un projet pilote conçu comme un volet d'une politique d'aménagement urbain (financement ciblé sur la mairie) au Burkina Faso

Objectif : fournir l'eau via un mini-réseau dans des quartiers non lotis où l'ONEA n'intervient pas (et résoudre la question de la vente d'une eau chère et de mauvaise qualité par les revendeurs informels)

Le dispositif technique ... adapté au territoire des non lotis

- Des mini-réseaux flexibles et transitoires, gérés par de Petits opérateurs privés formalisés (5 POP = 5 non lotis)
- BF et des branchements individuels subventionnés (OBA)





Acteurs et régulation

- Onea vend l'eau en gros aux POP (après appel d'offre basé sur le prix d'achat de l'eau à ONEA), fournit kit pour branchements (qualité) et délègue la gestion
- POP : des entrepreneurs (et un bureau d'étude) qui assurent distribution, gestion de clientèle, connexion avec obligation résultats = un service de proximité (faibles coûts transaction, connaissance locale)
- Maires : ciblent le quartier
- Bureau d'étude (Hydroconseil) = accompagnement, évaluation
- Contrat d'affermage entre POP, Maire et ONEA (ONEA reste propriétaire), CT (1 à 5 ans) = ONEA contrôle
- Contrat entre POP et le gestionnaire de BF
- Tarification appliquée = grille tarifaire ONEA
- Viabilité du système repose sur nombre de Bchts privés, mais limite des 50 m
- Limites du modèle : retard de paiement des POP, captage de l'eau parfois ambigu, système transitoire (disparaît avec lotissement)

**POP = Mise en place de marchés
locaux « inclusifs » de l'eau**

Un modèle marchand = PPP locaux
Un modèle qui cible sur BOP
(«low prosperity»), Prahalad (2004)
Contractualisation



Mais une forme « hybride »
**Car acteur clé reste l'ONEA (pouvoir de contrôle et
de sanction des POP, prise de risque ONEA)**
**avec une certaine autonomie vis-à-vis
de l'Etat (prêts souverains)**

**Flou au niveau de certaines règles
(ex: sélection des zones concernées par POP, etc.)**